

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29556**

Intitulé

Chef de projet logiciel et réseaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Nantes

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'Ecole polytechnique EPUN, Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du titre Chef de projet logiciel et réseaux délivré par Polytech Nantes est un chef de projets généraliste possédant de solides connaissances en Informatique du logiciel aux réseaux lui permettant d'intervenir de l'analyse des besoins utilisateurs, à la conception, aux développements et/ou l'intégration et jusqu'aux tests de systèmes d'information sur des architectures et distribuées.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le chef de projet logiciel et réseaux a pour mission de piloter et de coordonner la conception, la réalisation, la mise en œuvre et la validation de projets informatiques sur la base d'un besoin plus ou moins complexe exprimé par une maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de nouvelles applications ou l'évolution de système informatique existant.

Cette mission peut s'exprimer à travers une responsabilité de réalisation (maîtrise d'œuvre) ou de conseil (assistance à la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage).

Le chef de projet procède à l'analyse du besoin et supervise le développement d'une solution informatique depuis sa conception jusqu'à sa mise en place tout en veillant au respect du cahier des charges des délais et du budget fixés.

Au quotidien, il anime les équipes chargées de le réaliser et il est responsable de la satisfaction du client.

Le (la) titulaire est capable de :

Bloc 1 : Déterminer les besoins fonctionnels de l'entreprise, du client en informatique

- Recueillir et analyser les besoins des équipes métiers pour de nouveaux projets ou des refontes importantes.

- Accompagner les utilisateurs aux évolutions, utilisations d'équipements, de systèmes d'informations

Bloc 2 : Concevoir une solution informatique adaptée

- Concevoir un appel d'offre ou un cahier des charges en prenant en compte la problématique client ou la problématique préalablement déterminée

- Décider de l'opportunité et de la faisabilité de solutions alternatives

- Formaliser les solutions fonctionnelles et techniques nécessaires à la modélisation et évaluer leur pertinence

- Choisir un processus de développement ou une combinaison de plusieurs adapté au projet parmi les méthodes classique et les méthodes agiles

Bloc 3 : Planifier et piloter le projet informatique

- Effectuer la planification initiale optimale en déterminant et hiérarchisant les tâches.

- Estimer les ressources requises pour la réalisation des lots en prenant en compte les ressources humaines et les compétences techniques.

En contexte Agile, déterminer le périmètre à traiter lors de chaque sprint en fonction de la CAF et la célérité de l'équipe.

- Anticiper les risques et déterminer les actions correctives à engager

- Contrôler l'avancement du projet

- Valider les livrables au fur et à mesure de l'avancement du projet

- Capitaliser l'expérience acquise afin de pouvoir la réutiliser dans des situations informatiques similaires.

Bloc 4 : Communiquer autour du projet

- Conduire des entretiens, Animer des réunions

- Rédiger les documentations techniques des développements logiciels en prenant appui sur de la documentation française et anglaise

- Manager une équipe

- Valoriser son projet professionnel

Bloc 5 : Produire et déployer la solution informatique

- Établir l'architecture technique, logicielle et matérielle, générale et détaillée

- Traduire les spécifications détaillées, fonctionnelles et techniques, en code

- Mener les tests unitaires, d'intégration et de non-régression

- Faire dialoguer des applications distantes ou non, partageant des données, des traitements ou des infrastructures

- Mettre en place et administrer une base de données

- Mettre en place et administrer un réseau informatique

- Mettre en œuvre des mécanismes de sécurisation des applications et des systèmes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés exercent leurs activités dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que les sociétés de service en ingénierie informatique (SSII ou ESN) et les éditeurs de logiciels, les entreprises de télécommunication (dans les services), les banques, assurances, la

grande distribution, etc., dans les services publics (collectivités locales, région, etc.).

Chef de projets, ingénieur d'étude/développement, consultant, intégrateur, administrateur système réseaux ou bases de données

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les suivantes :

Bloc 1 : Déterminer les besoins fonctionnels de l'entreprise, du client en informatique

Bloc 2 : Concevoir une solution informatique adaptée

Bloc 3 : Planifier et piloter le projet informatique

Bloc 4 : Communiquer autour du projet

Bloc 5 : Produire et déployer la solution informatique

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est constitué de 8 membres : 1 président membre extérieur représentant de la profession ; 5 autres membres extérieurs, le directeur de l'école et un membre de l'un des conseils de l'école. représentant la profession.
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est constitué de 8 membres : 1 président membre extérieur représentant de la profession ; 5 autres membres extérieurs, le directeur de l'école et un membre de l'un des conseils de l'école. représentant la profession.
Par candidature individuelle	X		Le jury est constitué de 8 membres : 1 président membre extérieur représentant de la profession ; 5 autres membres extérieurs, le directeur de l'école et un membre de l'un des conseils de l'école. représentant la profession.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Le jury est constitué de 8 membres : 1 président membre extérieur représentant de la profession ; 5 autres membres extérieurs, le directeur de l'école et un membre de l'un des conseils de l'école. représentant la profession.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 27 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de projet logiciel et réseaux" avec effet au 30 janvier 2017, jusqu'au 30 décembre 2022.

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de projet logiciel et réseaux" avec effet au 21 avril 2014, jusqu'au 30 janvier 2017.

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Chef de projet logiciel et réseaux avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2014.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 6 août 2002 publié au Journal Officiel du 20 août 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Le titre est désormais délivré par l'école polytechnique de l'université de Nantes (EPUN). Titre anciennement délivré par l'Université de Nantes (IRESTE). Homologation jusqu'au 18 janvier 2005.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Chef de projet logiciel et réseaux'.

Arrêté du 29 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Diplôme d'université de chef de projet logiciel et réseaux', délivré par IRESTE.

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :**

http://web.polytech.univ-nantes.fr/2046/0/fiche__formation/&RH=1336144030874&RF=1264665760340

[Site internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes

1, quai de tourville

44035 Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Polytech Nantes - Rue Christian Pauc - 44300 Nantes

Historique de la certification :

Certification précédente : [Chef de projet logiciel et réseaux](#)